

cent dix.

mairie de  
Bombon En la Chambre du conseil à melun  
~~Le 10~~ Décembre Dix huit cent dix.

actes civils *Lieut. M. Riviere*  
 Ce jourd'hui quatre janvier mil huit  
 cent dix, neuf heures du matin Pardevant nous  
 1810 adjoint de mairie de Bombon Canton de Mormant  
 département de Seine et marne, faisant les fonctions  
 d'officier de l'état civil par commission du maire,  
 aîné les est comparu devant nous François Desjeux, âgé  
 table de quarante quatre ans, manouvrier de cette  
 commune lequel nous a déclaré que Marie  
 charlotte huet, son épouse, âgée de quarante  
 quatre ans, étoit décédée hier dans la maison  
 six heures du matin en présence de Jean Denis Huet âgé de vingt  
 huit ans, et de Louis Charles Huet âgé de vingt  
 sept ans, tous deux maris de cette commune  
 et frères de la défunte. lecture faite du présent  
 acte, ils ont signé excepté ledit Desjeux qui  
 a déclaré ne le savoir. Et veuve en première  
 nocces de Jeanbaptiste Lallier  
 L. Huet Angibault  
 edf.